

CHAGNY - TRAITEMENT DES DÉCHETS

Dans les coulisses de vos poubelles

Le Syndicat mixte d'études et de traitement des déchets ménagers de Chagny collecte 70 000 tonnes d'ordures provenant des habitants de 317 communes de l'est du département. Même si une partie est enfouie, la valorisation est en marche avancée.

Vu 75 fois | Le 01/09/2018 à 05:00 | Réagir

EDITION ABONNÉ



Voici une infime partie des déchets non recyclables, pour l'essentiel du plastique, des 360 000 habitants de l'est de la Saône-et-Loire et du Beauvais rattachés au Syndicat mixte d'études et de traitement des déchets ménagers (Smet) de Chagny. Ce bac d'enfouissement vient seulement d'être mis en service depuis début juillet. Photo Nicolas DESROCHES

Une fois sa poubelle déposée sur le bord de la route, les ordures ménagères des 315 000 habitants du Beauvais, du Chalonnais, du Mâconnais et de la Bresse sont transportées au Syndicat mixte d'études et de traitement des déchets ménagers (Smet) de Chagny.

1 Des erreurs de tri qui peuvent coûter très cher

Certains camions poubelles ne peuvent même pas franchir les barrières du Smet car de la radioactivité a été détectée à l'entrée. Les responsables : des couches-culottes de personnes âgées ayant effectué un examen médical du genre scintigraphie. Ces traces de radioactivité sont inoffensives pour l'homme mais non sans conséquence pour la collectivité.

Le camion contenant cette couche doit être immobilisé 48 heures, puis des spécialistes doivent intervenir. Le coût pour la collectivité : environ 5 à 6 000 €. Quand il n'y a pas de couches "radioactives" dans les poubelles, il n'est pas rare de retrouver des pneus, des bouteilles de gaz, de l'électroménager...

2 L'enfouissement devra être divisé par trois à l'avenir

Tout ce qui ne peut pas être recyclé, du plastique pour l'essentiel, est enfoui dans des bacs en pleine terre. L'objectif imposé par la loi pour les années à venir se veut ambitieux. « Le Smet n'a pas attendu pour agir, prévient son président Dominique Juillot. D'ici 2025, nous allons diviser par trois les enfouissements. »

3 Valoriser les déchets en gaz ou en compost

Les déchets ménagers pouvant être valorisés ont pour vocation d'être transformés en gaz pour alimenter l'usine voisine de tuiles Terreal et les foyers chagnotins. Quant aux déchets verts collectés, ils sont transformés en compost avant d'être revendus aux agriculteurs locaux.

4 De la prévention et des sanctions s'il le faut

« La transition écologique se passe sur le terrain », a lancé après avoir visité ce vendredi matin le Smet le préfet de Saône-et-Loire. « Il faut inciter les gens à trier, mais rien ne vaut un bon porte-à-porte par un ambassadeur du tri, un jeune en service civique par exemple, quand un dépliant n'est pas suffisant. » Après la prévention, l'idée de sanctionner les mauvais trieurs a également été mise sur la table... « C'est à la source que les déchets peuvent diminuer. Il faut aller encore plus loin. »

Nicolas DESROCHES